

# Une lecture dans la politique agricole et alimentaire en Tunisie: Pour une nouvelle vision

ABDERROUF LAAJIMI\*, BOUBAKER THABET\* ET MONCEF BEN SAID\*

Jel code: Q18

## 1. Introduction

Passant de la situation d'un pays jeune avec un taux d'accroissement démographique élevé et une activité agricole dominante au cours des années 1960, à celle d'un pays émergent avec des activités économiques diversifiées et un recul significatif de la place de l'agriculture dans l'économie, ayant diminué de plus de 30% à moins de 10% actuellement (2010-2011), la Tunisie a vu son modèle de développement agricole évoluer en termes d'accroissement de la production et d'amélioration des disponibilités alimentaires, mais qui révèle par ailleurs des signes sérieux de fragilité et des limites certaines.

La question agricole soulève en effet de multiples interrogations qui retracent le caractère saisissant de la situation du secteur. Les évolutions qu'a connues le secteur agricole sur le plan géographique et territorial ont conduit à l'émergence de deux dynamiques : un fossé entre des régions relativement plus dynamiques et productives à l'instar des périmètres irrigués, d'un côté, et des zones aux systèmes agricoles beaucoup plus traditionnels et faiblement productifs, de l'autre. Parallèlement, il y a eu une croissance du nombre d'exploitations,

## Résumé

*En Tunisie, la politique agricole et alimentaire adoptée au cours des trois dernières décennies accordait, pour sa mise en œuvre, l'importance à deux niveaux d'action, à savoir les mécanismes de marché et le développement rural. Les principaux outils utilisés balançaient entre ceux des politiques de prix et ceux des politiques de structure. S'agissant des uns ou des autres, on pouvait identifier un ensemble d'axes d'intervention touchant le rôle du marché intérieur et la préservation du pouvoir d'achat, le soutien à l'agriculture familiale, la promotion des exportations, la mobilisation des ressources naturelles, le développement des infrastructures rurales, etc. (MARH-AFD, 2010).*

*Toutefois, en dépit de certains acquis apparents enregistrés au niveau de la production ou du degré de développement du milieu rural, on constate un recul de la place de l'agriculture dans l'économie et ce, tant en termes de contribution au PIB du pays qu'en termes d'emploi. Le développement du secteur agricole se trouve ainsi compromis eu égard à la dégradation des conditions de la sécurité alimentaire, à l'instabilité des marchés extérieurs et à la forte pression sur les ressources naturelles. De plus, les événements survenus récemment dans le pays ont mis en exergue l'émergence des problèmes de distribution, d'iniquités sociales et de développement régional, inhérentes, en partie au moins, au modèle de développement agricole en vigueur.*

*Dans ce contexte, de nouveaux défis semblent émerger qui mettent en évidence la nécessité de réviser les argumentaires sous-jacents à l'élaboration de la politique agricole, d'une part, et de sa conception et de son implémentation, d'autre part. Les suggestions proposées dans ce travail invitent à revoir les modalités du soutien accordé en même temps aux producteurs et aux consommateurs, à procéder à de nouveaux ajustements et mesures visant la relance des exportations, à plus de prudence au niveau de la protection des marchés et enfin à une meilleure orientation de la formation et de la recherche vers les priorités du développement du secteur.*

**Mots-clés:** politique agricole, soutien du producteur et du consommateur, protection du marché.

## Abstract

The Tunisian agricultural and food policy that has been followed over the last three decades, while seeking rural development objectives, relied mostly on the efficiency argument provided by market mechanisms. The main tools put into play were price and structural policies. In both cases one could identify a set of intervention areas resting on the role of the internal market, while attempting to preserve consumer purchasing power, to support family farming, promote export, mobilize natural resources, develop rural infrastructure, etc. (MARH-AFD, 2010).

Despite the apparent achievements in terms of agricultural production and/or rural development aspects, however, the relative share of agriculture has kept declining over time both in gross domestic product and employment. Further growth and development in the agricultural sector seem to be increasingly challenged in view of resource degradation resulting from crop intensification, world market instability and the increasing pressure on natural resources. Moreover, recent events in the country revealed the existence of significant distribution problems in the form of social inequities, as a consequence, at least partly, of the development policies adopted in the past. Within this context, new challenges are emerging pointing out to the need for better argumentation of future policy setting and implementation. The suggestions made in this paper call for a thorough review of internal policy support for producers and consumers as well as the identification of relevant mechanisms to promote agricultural exports. These suggestions draw also the attention to the needed care when dealing with the opening up of borders to trade along with a better synchronization of the training and research functions in the light of the agricultural sector development priorities.

**Key words:** Agricultural policy, producer and consumer support, market protection.

avec une diminution de leur taille moyenne et l'émiettement du parcellaire, un constat à associer au vieillissement des exploitants. Et même si une partie des exploitations à caractère économique dénotent des signes de réussite, la petite agriculture, employant le plus souvent de la main d'œuvre familiale, éprouve de plus en plus des difficultés à s'insérer au marché et générer des revenus suffisants pour soutenir ses activités.

La démographie de la Tunisie a été directement marquée par une évolution rapide des villes en particulier littorales. Les conséquences de cette forte dynamique d'urbanisation sur l'évolution de la population rurale et des actifs agricoles ont été hautement significatives.

Par ailleurs, le défi environnemental et écologique demeure considérable; il laisse sentir le poids des contraintes qui s'exercent sur les ressources naturelles, en particulier l'eau et la terre. Un défi qui se conjugue à celui de la dépendance alimentaire, particulièrement engendrée par les céréales. Parallèlement, le paysage agraire reste marqué par des structures atomisées, caractérisées par la prédominance de la petite exploitation, faiblement insérée au marché, ainsi que par la défaillance voire l'absence d'organisation de la profession, notamment à la base, au niveau local.

De plus, l'ouverture libérale s'est avérée socialement contestée et

\* Département d'Economie et Gestion Agricole et Agroalimentaire Institut National Agronomique de Tunisie.

de nouveaux problèmes d'iniquités sociales ont émergé en conséquence. Renouveler le débat sur les modèles agricoles libéraux préconisés ces dernières années dans le cadre des programmes de restructuration devient, dans ces conditions, une nécessité. Toutefois, l'agriculture continue à occuper une place centrale, sur un plan économique et social, en offrant l'essentiel de l'alimentation du pays, en employant près de 16% de la population active et en contribuant pour environ 12% aux exportations totales du pays. L'investissement dans le secteur agricole pour sa part fluctue autour de 10%, où près de la moitié revient au secteur privé.

La conjoncture internationale actuelle se caractérise par l'émergence de nouveaux enjeux sous-tendus notamment par la nécessité de faire face à la volatilité des cours mondiaux des denrées alimentaires, la pression de la demande alimentaire internationale de plus en plus exigeante en qualité, la hausse des prix de l'énergie, les effets des aléas de la pluviométrie et des risques de changements climatiques, l'état préoccupant de dégradation des ressources naturelles, etc. Il s'ensuit que le secteur agricole se trouve soumis à des pressions croissantes face aux défis majeurs à la fois de la sécurité alimentaire et du développement durable. Sur un autre plan, l'économie nationale est particulièrement sensible aux chocs occasionnés par les crises subies par l'économie mondiale (2008-2009). A cet égard, la contribution de chaque secteur de l'économie au renforcement des capacités de l'économie nationale à résister à ces chocs, tant en termes de croissance et d'emploi qu'en termes de préservation des équilibres macroéconomiques, revêt un caractère stratégique. Le secteur agricole, en particulier, ne saurait échapper à cette problématique. A cet effet, et compte tenu du nouveau contexte sociopolitique non seulement du pays mais aussi de la région, il importe d'engager en profondeur une réflexion sur le devenir du secteur agricole et de sa place dans l'économie nationale en termes de contribution à la croissance et à l'emploi. Une telle réflexion doit conduire à un réexamen de la politique agricole et alimentaire de la Tunisie sous les deux éclairages de son évolution historique d'une part, et d'une lecture de son évolution future, d'autre part.

Cette note met d'abord en relief les principaux enseignements des politiques agricoles adoptées au cours des dernières années. Elle livre ensuite une analyse des défis majeurs auxquels l'agriculture tunisienne sera confrontée et des orientations possibles des choix politiques qui pourraient s'avérer nécessaires.

## **2. Aperçu historique des politiques agricoles: Quel bilan, quels enseignements?**

### **2.1. Des plans de développement successifs: à la recherche d'objectifs multiples mais pas toujours convergents**

Les avancées du secteur, quoique relatives, ont été le fruit des encouragements de l'Etat qui a mis en œuvre sa politique dédiée au secteur agricole dans le cadre des Plans quinquennaux de développement économique et social. Les orientations générales de ces plans portaient principalement sur la croissance économique, la justice, le progrès et la paix sociale; les buts explicités étant le développement durable, la mise à profit des marchés internationaux des produits agricoles et l'amélioration du revenu et des conditions de vie des petits exploitants agricoles. En effet, à travers les plans de

développement successifs, sont explicités les principes et les méthodes adoptées dans le traitement des problèmes économiques et sociaux. Quatre objectifs sont ainsi explicitement assignés au secteur agricole, pouvant être énoncés comme suit:

#### **i) Sécurité alimentaire**

La question de la sécurité alimentaire a été introduite comme objectif numéro un, dans le VII<sup>ème</sup> plan; elle a depuis évolué pour se substituer à l'ancien objectif d'autosuffisance alimentaire. Sur cet axe, un intérêt particulier a été accordé à la céréaliculture qui s'est ainsi maintenue au centre des préoccupations du décideur.

#### **ii) Promotion des exportations agricoles**

Cet objectif a toujours représenté l'un des axes majeurs du développement agricole ; les plans de développement qui se sont succédé lui ont ainsi attribué une place de choix. La promotion des exportations doit en effet son caractère prioritaire au rôle stratégique qu'elle était appelée à jouer dans l'équilibre tant de la balance commerciale agroalimentaire que de la balance des paiements courants.

#### **iii) Préservation des ressources naturelles**

La préservation des ressources naturelles a aussi été régulièrement présente parmi les objectifs des plans successifs de développement. En effet, les ressources naturelles, principalement en sol, en eau et en matériel biologique, se présentent comme le principal facteur quantitativement et qualitativement responsable du niveau de production de l'activité agricole et par conséquent, de son accroissement. Ce dernier doit son maintien ou sa durabilité à celle des ressources qui l'ont engendré. Le but poursuivi sur cet axe est en définitive le développement durable dont le respect imprime des orientations spécifiques aux modèles de gestion des ressources naturelles.

#### **iv) Compétitivité**

Cet objectif s'inscrit dans la logique de libéralisation de l'économie et de son insertion dans l'économie mondiale. C'est donc la mondialisation qui a fait de la compétitivité un objectif primordial dont l'application aux produits de l'agriculture est de nature à provoquer non seulement un véritable redéploiement des choix productifs et des systèmes d'allocation des ressources au niveau micro-économique, mais aussi de nouvelles orientations aux politiques agricoles.

### **2.2. Evolution et mise en œuvre des politiques économiques**

Le mode de lecture de l'implémentation de la politique agricole et alimentaire varie selon que l'on se place du côté de l'offre ou du côté de la demande.

Du côté de l'offre, les efforts déployés ont misé sur un processus d'intensification des activités agricoles à travers l'amélioration de l'irrigation, d'une part (extension des périmètres irrigués, promotion des techniques d'irrigation modernes, petites et moyennes hydrauliques, etc.), et l'usage intensif d'inputs industriels (équipements, intrants chimiques, semences et variétés améliorées, etc.) d'autre part.

Ces efforts ont été orientés dans l'optique de maximiser, et non d'optimiser, l'usage des facteurs de production, sans pour autant te-

nir compte de la réponse réelle des agriculteurs à l'égard de ces facteurs et d'autres aspects et considérations d'ordre local. Ainsi, les activités agricoles ont été dirigées conformément aux orientations et objectifs nationaux en matière d'autosuffisance alimentaire, dans un premier temps, et de sécurité alimentaire par la suite et ce, à travers le soutien des prix à la production et la subvention de la plupart des inputs agricoles, à l'instar de certains inputs tels que les fertilisants, les aliments de bétail, l'eau d'irrigation, les semences sélectionnées, etc. Il y a lieu de signaler qu'un programme de déprotection progressive du secteur agricole a été mis en place conformément aux engagements de la Tunisie auprès des instances internationales<sup>1</sup>. Toutefois, des questions se posent encore quant à l'impact d'une telle politique sur le développement de l'agriculture. Des études récentes<sup>2</sup> montrent que la protection à la frontière demeure élevée et les distorsions aux incitations associées aux politiques de soutien à l'agriculture restent importantes.

Toutefois, divers indicateurs révèlent une faiblesse manifeste de la contribution de l'agriculture à la croissance de l'économie. Au plan quantitatif, les réalisations ont été en deçà des objectifs préalablement établis, en raison de la réponse limitée de l'offre agricole à l'intensification (à base d'inputs) des systèmes de production. De plus, les conséquences de l'intensification sur le potentiel mobilisé des ressources naturelles se sont avérées négatives à divers degrés selon les écosystèmes: une mobilisation excessive des ressources en eau, des problèmes de dégradation, d'érosion et de salinisation des sols et de déforestation de certaines étendues de parcours, sans oublier l'apparition de problèmes de pollution, de contamination des nappes par les nitrates, etc.

L'accès au foncier constitue un problème récurrent engendrant davantage de pression. Les politiques agricoles, dans une optique de privatisation de la gestion des terres domaniales et dans l'objectif de moderniser l'agriculture et de remédier aux problèmes de la faible productivité des terres, ont conduit à la mise en place d'un éventail d'outils d'incitation à l'investissement dont la création des sociétés de mise en valeur et de développement agricole (SMVDA) et les «lots techniciens». Ces politiques ont été toutefois contestées et dénoncées dans certains cas, vu le gaspillage et la mauvaise gestion de bon nombre de sociétés et de lots. Quant à l'accès aux crédits, il se pose en rapport avec le problème d'endettement des agriculteurs qui demeure récurrent et constitue un facteur de vulnérabilité; un handicap à l'accès des petits agriculteurs au marché financier, ce qui a conduit les autorités à adopter des actions de restructuration et de rééchelonnement des dettes, voire même d'abandon de créances de façon à soutenir la campagne pour une bonne frange de producteurs. Néanmoins, cela semble constituer une forme de soutien aux agriculteurs, souvent critiquée par les instances inter-

nationales telles que l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

Les problèmes émergeant au niveau de la gestion des ressources naturelles sont générés par une intervention publique inadaptée, conjuguée parfois à une réglementation qui ne semble pas être respectée par les usagers. En effet, l'aménagement du territoire n'a pas une vision intégrée et les stratégies de développement durables souffrent du manque de cohérence. Le cadre juridique et institutionnel est parfois inadapté et les systèmes d'incitation et de tarification de l'usage des ressources, comme l'eau, manifestent des signes d'inefficacité.

Du côté de la demande, l'orientation choisie poursuivait des politiques alimentaires «de prix bas» ayant principalement pour objectif d'atténuer les effets de la fluctuation des prix mondiaux et les risques de hausse des coûts de production sur les consommateurs urbains. D'autres considérations sont prises en compte comme la protection des revenus des producteurs et l'encouragement à l'amélioration de la productivité. Cette politique s'est fixé trois objectifs, (i) garantir la sécurité alimentaire, (ii) maintenir la stabilité sociale par des prix relativement bas à la consommation et, (iii) maîtriser le déficit de la balance commerciale agro-alimentaire. Aussi, les politiques se basaient sur des paramètres quantitatifs au niveau de la consommation en l'absence de considérations claires à l'égard des effets et impacts d'ordre économique, nutritionnel ou sanitaire.

Ainsi, des records des niveaux de consommation ont été enregistrés pour une grande gamme de produits de base, tels que les céréales<sup>3</sup> et plus particulièrement, le blé tendre, les huiles de graines, le sucre, etc., ce qui a engendré une hausse de la facture d'importation et par conséquent, davantage de déficit de la balance commerciale. Parallèlement, une part importante du budget est destinée à compenser la différence entre les prix à la production et ceux à l'importation, d'un côté, et à garantir des prix bas à la consommation, d'autre part, alourdissant davantage le fardeau du système de compensation (tableau 1). En effet, les charges de la Caisse Générale de Compensation se sont situées à environ 800 et 584 MDT, soit près de 1.5 et 1.1% du PIB, respectivement en 2009 et 2010. Toutefois, les subventions à la consommation bénéficiaient beaucoup plus aux segments moins pauvres de la population. De plus, il n'existe pratiquement pas de politique effective d'éducation et de communication visant la rationalisation de la consommation alimentaire. Reflet de cette tendance, le modèle de consommation alimentaire en Tunisie a subi ainsi des changements dans sa structure se traduisant essentiellement par: i) une diminution de la part relative des dépenses alimentaires avec l'accroissement du revenu (Loi d'Engel) et ii) augmentation relative de la part des produits transformés. Parallèlement, ces changements dans la structure de consommation ont conduit à une dépendance structurelle de la consommation de produits acquis sur un marché international qui évolue dans un environnement instable et incertain. La hausse particulière des niveaux de consommation en céréales était le résultat d'une évolution soutenue, depuis l'indépendance en 1956, des importations de blé tendre dont les cours sur les marchés internationaux étaient en effet très bas. La farine de blé tendre, et en même temps et pour les mêmes raisons, la poudre de lait, étaient offertes par l'USAID sous forme de dons en application de la PL 480; l'huile de soja, achetée à très bas prix pour être mélangée à l'huile d'olive et livrée à la consommation locale, permettait de dégager un excédent exporta-

<sup>1</sup> Les réformes engagées dans le secteur agricole consistaient notamment à supprimer la protection frontière, à réduire les subventions aux facteurs de production et à laisser l'interaction des forces du marché déterminer les prix.

<sup>2</sup> Banque Africaine de Développement, 2012. Distorsions aux incitations et politique agricole en Tunisie: une première analyse.

<sup>3</sup> La consommation annuelle apparente par tête d'habitant en produits céréaliers (essentiellement blé dur et blé tendre) a dépassé les 250 Kg, ce qui représente près du double de la moyenne mondiale correspondante, et presque le triple de la consommation céréalière des pays développés.

ble d'huile d'olive. Maïs et tourteaux de soja, également importés à des prix bas en tant qu'aliment du bétail.

Cette politique d'importation massive et à très faibles coûts des produits alimentaires de base, qui a duré deux décennies jusqu'au milieu des années 1970, a favorisé l'accroissement de la consommation alimentaire à un rythme que la production agricole locale ne pouvait plus rattraper malgré une croissance soutenue de 3% par an. Sur un autre plan, les effets de ce déséquilibre commençaient à engendrer des coûts pour l'économie du pays dès lors que les cours mondiaux des produits alimentaires se remettaient progressivement à la hausse vers la fin des années 1970. La crise alimentaire de 2007-2008 a contribué à la mise en relief de certaines faiblesses de la politique agricole et alimentaire.

Désignation	2007	2008	2009	2010
Céréales et dérivés	474.2	873.1	687.3	466.7
Huiles végétales	111.5	167.5	108.4	112.7
Lait	7.3	2.8	0.0	0.0
Papier Scolaire	5.0	4.6	4.3	4.3
Total	598.0	1047.9	800.0	583.7

Source: Banque Centrale de Tunisie.

### 2.3. Interactions avec le marché international

Bien que la Tunisie soit membre de l'Organisation Mondiale du Commerce, signataire d'un accord d'association avec l'Union européenne, en plus d'autres accords régionaux, multilatéraux ou bilatéraux, son effort de négociation dans ces accords demeure limité et passif. En plus, l'approche de libéralisation de l'économie ne semble pas avoir produit en profondeur l'impact souhaité ni sur les institutions ni sur le comportement des principaux agents économiques.

Un simple examen de la répartition des exportations montre qu'elles sont essentiellement concentrées sur l'espace euro-méditerranéen, et plus particulièrement, dans l'Union Européennes, qui est le principal partenaire commercial de la Tunisie. En effet, plus des trois quarts des exportations agricoles totales de la Tunisie, notamment en produits de la mer, en dattes et en huile d'olive, sont accaparés par l'Italie, l'Espagne, la France et l'Allemagne. Ce constat s'impose en dépit de la multitude d'accords commerciaux signés par le Tunisie (UE en 1995, OMC en 1994, GAFTA en 1995, AELE en 2005, Agadir en 2007). Cette concentration des exportations est plus accentuée dans le cas de l'huile d'olive, qui occupe la première place dans les exportations agricoles tunisiennes et est destinée majoritairement à deux pays de l'UE, l'Espagne et l'Italie.

En termes courants, le taux de croissance des exportations se situait entre 8 et 10%, jusqu'à 2010. Cependant, en termes constants, cette croissance s'avère moins impressionnante (3-4%) au

<sup>4</sup> Une analogie avec le concept anglais équivalent répandu dans les milieux professionnels et de commercialisation: «consumer dollar», renseignant sur la part qui revient à chaque opérateur intervenant dans la chaîne, du producteur au consommateur, d'un dollar payé par le consommateur.

Année	Exportations totales (en MD)	Exportations agricoles en (MD)	Part (%)
2000	8004,7	1157,7	14,5
2001	9503,7	1279,3	13,5
2002	9748,6	1171,1	12,0
2003	10342,6	1250,5	12,1
2004	12403,8	1430,9	11,5
2005	13607,6	1471,9	10,8
2006	15558,1	1886,2	12,1
2007	19409,8	1888,0	9,7
2008	23637,0	2155,6	9,1
2009	19469,2	1849,5	9,49
2010	23519	1879,4	8
2011*	25091,9	2592,4	10,33

Source: Ministère de l'Agriculture (2000-2003), Institut National de la Statistique (2004-2011).  
(\*: La valeur enregistrée en 2011 reste exceptionnelle compte tenu du niveau de récolte de l'année et aussi de la situation particulière suite aux événements que le pays a vécus).

cours de la même période. En effet, une part importante de cette croissance est due plus à des augmentations en volume (4-5%) qu'à des augmentations dans le prix, ce qui indique un manque de valorisation, donc de création de valeur.

Concernant les importations, la dépendance vis-à-vis des marchés internationaux désormais assez instables, constitue une source de préoccupation pour les finances publiques, eu égard aux nécessités d'approvisionnement et de constitution de stocks de sécurité alimentaire, en dépit d'une relative amélioration dans la balance commerciale agricole et alimentaire au cours des deux dernières décennies, avec un passage du taux de couverture de 60 à 80%. Cependant, il y a lieu de signaler que ce taux de couverture dans le secteur agricole dépasse nettement celui enregistré dans d'autres secteurs tels que les industries électriques et mécaniques.

### 3. De nouveaux défis émergent: nécessité d'un nouvel argumentaire de la politique agricole

Dans une conjoncture globale du pays qui cherche à remodeler le paysage économique, un objectif semble être primordial, celui de la contribution la meilleure et la plus durable possible du potentiel de l'agriculture à la croissance économique à travers la création d'une valeur ajoutée réelle et significative des produits agricoles et d'une meilleure performance des chaînes de valeur. Dans ce contexte, la sécurité alimentaire demeure aussi au centre des préoccupations publiques, même si des arbitrages lourds de conséquences s'imposent à l'avenir. Les politiques futures concerneraient davantage les aspects suivants:

- la sécurité et la sûreté alimentaire, tant sur le plan quantitatif que qualitatif;
- des considérations de distribution à mettre au centre des débats de la politique économique publique;
- la répartition actuelle du dinar du consommateur<sup>4</sup> à travers les différents maillons intermédiaires de la plupart des chaînes alimentaires et la part du producteur dans ce dinar;
- l'amélioration du potentiel compétitif et de la performance compétitive de la production agricole;
- la conformité par rapport aux engagements internationaux.

Les principales orientations à prendre du côté de l'offre agricole viseraient à atténuer le processus de fragilisation de l'économie du secteur agricole que les politiques antérieures ont provoqué et à œuvrer à la promotion de systèmes de production agricoles plus viables et durables.

Tout en veillant à la bonne mise en œuvre des plans de réhabilitation et de rentabilisation des périmètres irrigués, il conviendrait aussi de veiller en même temps à la modernisation et à la réhabilitation de l'agriculture pluviale et à l'amélioration de ses performances compétitives économiques. Pour cela, des arbitrages s'imposent entre l'impératif de compétitivité qui garantit la durabilité économique et l'impératif de préservation des ressources naturelles qui garantit la durabilité environnementale.

Les acteurs seraient appelés à gérer le patrimoine des ressources naturelles de façon durable, tout en poursuivant les objectifs de production et de promotion des exportations. Cela fait appel à l'adoption d'une politique incitative à travers laquelle seraient taxées les externalités négatives mais valorisées les externalités positives, tout en impliquant et, de façon participative, la société civile également dans le processus décisionnel.

L'objectif relatif à l'amélioration de la compétitivité de l'offre nationale des produits agricoles et alimentaires s'inscrit aussi dans cette optique qui viserait non seulement à garantir la sécurité alimentaire, mais aussi à propulser les exportations. Néanmoins, l'amélioration du potentiel compétitif de l'offre nécessiterait des mesures de stabilisation en vue d'atténuer les risques liés à la variabilité de la production résultant des aléas climatiques spécifiques du pays et de ses différentes régions.

La dimension « amélioration de la compétitivité » est à revisiter mais dans un triple objectif: une meilleure valorisation des produits à potentiel d'export, la réponse à une demande de produits de qualité et l'amélioration du potentiel compétitif des produits locaux face à la concurrence des produits importés. Ceci impliquerait un nouveau regard sur les aspects organisationnels car, gérer efficacement les entreprises est aussi une source de compétitivité.

Dans une stratégie de long terme, il importe de favoriser l'émergence d'opérateurs disposant d'une masse critique, de responsabiliser et d'impliquer tous les acteurs (producteurs, interprofessions, etc.) dans une optique de chaîne de valeur, garantissant ainsi la création de la valeur ajoutée et une meilleure redistribution de cette valeur le long de la chaîne entre les différents opérateurs.

De même, il est primordial d'examiner de plus près les vrais goulots d'étranglement et les distorsions entravant des investissements profitables à l'agriculture, donnant ainsi un cadre approprié avec des instruments et des institutions qui contribuent davantage à l'incitation à l'investissement dans le secteur agricole. L'investissement dans les infrastructures serait appelé aussi à soutenir la dynamisation de l'agriculture qui a été pénalisée sur le plan logistique dans les régions intérieures.

Parallèlement, et du côté de la demande, l'objectif consisterait à améliorer la performance des marchés en examinant et en essayant d'atténuer ou de contourner des défaillances de marché, en particulier celles induites par les politiques antérieures. Les politiques alimentaires méritent aussi d'être revues, portant un intérêt particulier non seulement à l'accès à une alimentation suffisante, mais aussi aux aspects qualitatifs du régime alimentaire.

Les politiques publiques devraient aussi être ciblées conformément aux besoins réels et différenciés des différents segments de la population, qu'ils soient agriculteurs ou consommateurs, car les schémas universels des politiques se sont avérés non seulement coûteux pour le budget public, mais aussi faiblement inducteurs de croissance économique et donc, d'emploi compétitif. Parallèlement, il faudrait veiller à renforcer le marché par des institutions qui ne mettent pas en cause la concurrence. Il importe de mettre en place des instruments régulateurs en cas de défaillances de marché, en particulier pour le soutien de l'agriculture sociale. Aussi, une meilleure orientation de la formation et de la recherche vers les priorités du développement du secteur est à envisager en vue de favoriser son accès à l'innovation technologique et accroître ainsi sa performance.

Sur le plan international, la nécessité d'une meilleure préparation des options de négociations futures s'impose, sur la base d'informations pertinentes et compte tenu de l'intérêt national réel. A cet effet, il importe de développer des stratégies améliorées de négociation, tout en tirant le meilleur profit possible des traitements préférentiels ou exceptions, permis par les accords.

## 4. Conclusion

En dépit des indicateurs macroéconomiques, en apparence satisfaisants, enregistrés lors de la période précédant le changement politique survenu en janvier 2011, les politiques agricoles antérieures n'ont pas conduit à un développement durable. Force est de constater la pression des autorités publiques pour arbitrer entre : i) les iniquités sociales incontestables qui viennent d'être mises à nu et, ii) le besoin manifeste de promouvoir la croissance du secteur agricole qui requiert une allocation plus efficiente des ressources, tout en veillant à leur préservation.

La politique publique en tant qu'ensemble de moyens et instruments conçus pour accompagner le secteur agricole et alimentaire mérite d'être mieux argumentée, dans la rigueur méthodologique des cadres logiques, donc d'une manière objective et dépassionnée, de façon à ce que le secteur agricole puisse dégager un gain de foyers réels de productivité et que seul le consommateur réellement vulnérable puisse y retrouver du soutien.

## Références bibliographiques

- Banque Africaine de Développement (2012). Distorsions aux incitations et politique agricole en Tunisie: une première analyse.
- Banque Mondiale (2006). Examen de la politique agricole: Tunisie. Banque Centrale de Tunisie. Rapport annuel 2010.
- Institut National de la Statistique. Comptes Nationaux (en ligne: [www.ins.nat.tn](http://www.ins.nat.tn)).
- Ministère de l'Agriculture (plusieurs années). Annuaire des statistiques agricoles.
- Ministère de l'Agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche / Agence Française de Développement (2010). Note d'argumentaire pour une politique agricole tunisienne rénovée.
- Rejeb M.S. et Lahaouel M.H. 1990. Etude de la Caisse Générale de Compensation: analyse critique du système actuel d'intervention – Incidences économiques et sociales. Document de travail 90-1. Agricultural Policy Implementation Project (APIP), Tunisie.